

COMPTE-RENDU DE LA SÉANCE DE CONSEIL MUNICIPAL
EN DATE DU 16 DÉCEMBRE 2019

Réuni en séance publique sous la présidence de M. Thierry BEAUPIED, Maire,
en présence de : Patrick NEVOIT - Jacques BRUÈRE - Joël PERROUX - Gérald CHAIX - Christine NEVOIT -
Patricia BEAUDOUIN ROBINSON - Géraud LE DORVEN - Angélique BINET - Marie-Lise MEYNARD

Absent(e/s) excusé(e/s) : Géraud de LAFFON

(soit 11 membres en exercice, 10 présents, 10 votants)

Après avoir approuvé à l'unanimité le compte-rendu de la séance précédente, le Conseil Municipal :

- 1) valide à l'unanimité la modification des statuts du SIEIL pour 2020 ;
- 2) vote à l'unanimité une décision modificative pour transférer la somme nécessaire à l'acquisition des biens inscrits à l'inventaire (Licence IV et petit matériel) du Café-Tabac-Pressé du bourg, en cours de liquidation judiciaire ;
- 3) approuve à l'unanimité la charte d'utilisation d'internet et du matériel informatique dédié au public à la Bibliothèque de Gizeux ;
- 4) accepte, avec 9 voix Pour et 1 abstention (G. CHAIX), l'attribution d'une subvention au profit de Val Touraine Habitat pour la construction de logements Seniors dans le bourg ;
- 5) décide à l'unanimité de maintenir les tarifs communaux en 2020 ;
- 6) valide à l'unanimité le devis en réponse à l'appel d'offres pour la reconstruction du local technique ;
- 7) prend connaissance de l'avancement des travaux sur les bâtiments communaux.

Fait à Gizeux, le 17 décembre 2019



Le Maire

Thierry BEAUPIED